



TOURNOI 2017 DU CLEGUER TT

Règlement :

Article 1 : Le CLEGUER TT organise le dimanche 10 septembre 2017, un tournoi régional de tennis de table homologué par la ligue de Bretagne, et ouvert uniquement aux joueurs et joueuses licenciés FFTT dans la ligue de Bretagne pour la saison 2017-2018.

Article 2 : Le tournoi se déroulera sur 16 tables à la salle polyvalente, rue du capitaine de Beaufort 56620 CLEGUER à partir de 8 H 30.

Article 3 : Le règlement est celui de la FFTT. **La licence de chaque participant doit être valide pour la saison 2017/2018.** Les classements et points-licence pris en compte sont ceux officiels au 1^{er} septembre 2017. Les résultats seront transmis à la FFTT pour la validation avec le coefficient de 0.5.

Article 4 : Cette compétition sera encadrée par un juge arbitre JA3: M. François SOUBEN, licence : 5610606.

Tarifs : 7 € un tableau ou 12 € deux tableaux. Les droits d'enregistrements sont à régler sur place.

Article 5 : Le tournoi comprend 5 tableaux, disputés par poule de 3 joueurs (selon le nombre d'engagés), avec deux qualifiés par poule pour l'accession au tableau final.

Article 6 : Liste des tableaux

Nom du tableau	Catégorie	Horaire de début de la compétition
A	500 à 899pts	9 H 00
B	900 à 1599pts	10 H 00
C	500 à 1299pts	11 H 00
D	Toutes catégories	12 H 00
E	féminines	13 H 00

Article 7 : Le pointage des joueurs sera effectué au minimum 30 minutes avant le début du tableau.

Article 8 : Après trois appels, tout participant sera mis hors compétition. A tous niveaux, les joueurs devront obligatoirement utiliser la table qui leur sera affectée par le juge arbitre. Les balles seront fournies par le club organisateur. Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnantes)

Article 9 : les récompenses sont remises à l'issue des finales (leurs montants peuvent évoluer en fonction du nombre d'inscrit).

	1 ^{er}	2 ^{ème}	demi-finalistes
Tableau A	50 €	30 €	lot
Tableau B	80 €	40 €	lot
Tableau C	50 €	30 €	lot
Tableau D	100 €	50 €	lot
Tableau E	50 €	30€	lot

Article 10 : Il n'y aura pas d'interruption à midi. Boissons, grillades, sandwich et cafés seront à votre disposition sur place.

Article 11 : Il est interdit de fumer dans la salle de sport.

Article 12 : Tous les joueurs et joueuses peuvent s'engager sur deux tableaux maximum.

Article 13 : Les inscriptions seront à adresser à Mr Marc LE MERDY avant le samedi 9 septembre 2017 à 12 H 00 dernier délai.

- par téléphone au 06 26 93 92 12
- par mail à : marclemurdy@sfr.fr

Article 14 : Tout litige, ainsi que les points non prévus au règlement du Tournoi seront tranchés par le Juge-Arbitre et seront sans appel.

Article 15 : Le club décline toute responsabilité civile ou pénale en cas de vol, perte ou incident pouvant survenir pendant les épreuves.